

AVIS DES SOCIETES

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER

Siège social : ZI .Djebel Ouest 1111 -Bir Mchargua Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER, publie ci dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Sami MENJOUR et M. Fahmi LAOURINE.

Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2019	31/12/2018
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 434 713	1 105 340
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 111 136)	(1 019 970)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	323 576	85 370
Immobilisations corporelles		134 391 944	111 412 822
- Amortissements des immobilisations corporelles		(72 282 403)	(63 785 981)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	62 109 542	47 626 841
Immobilisations financières		2 983 714	2 528 028
- Provisions sur immobilisations financières		(101 317)	(101 317)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	2 882 396	2 426 711
Total des actifs immobilisés		65 315 515	50 138 922
Autres actifs non courants	(B.3)	62 624	62 624
Total des actifs non courants		65 378 139	50 201 547
Actifs courants			
Stocks		37 922 505	38 135 894
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 962 704)	(1 878 286)
Stocks nets	(B.4)	35 959 801	36 257 608
Clients et comptes rattachés		26 493 544	23 581 089
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(4 738 304)	(3 795 594)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	21 755 240	19 785 495
Autres actifs courants		10 576 730	11 307 143
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(578 823)	(611 935)
Autres actifs courants nets	(B.6)	9 997 908	10 695 208
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	3 000 000	3 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	2 260 727	3 631 269
Total des actifs courants		72 973 675	73 369 580
Total des actifs		138 351 813	123 571 127

Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		27 253 600	27 253 600
Réserves		14 979 915	14 951 605
Réserves spéciales de réinvestissements		1 000 000	-
Résultats reportés		12 385 440	4 251 596
Subvention d'investissement		1 234 410	1 673 191
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		56 853 366	48 129 992
Résultat de l'exercice		12 046 616	17 309 924
Total des capitaux propres	(B.9)	68 899 981	65 439 917
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	21 776 878	17 480 000
Provisions pour risques et charges	(B.11)	736 661	915 803
Total des passifs non courants		22 513 539	18 395 803
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	14 232 596	12 204 895
Autres passifs courants	(B.13)	9 598 464	9 437 260
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	23 107 233	18 093 252
Total des passifs courants		46 938 293	39 735 407
Total des passifs		69 451 832	58 131 210
Total des capitaux propres et des passifs		138 351 813	123 571 127

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	96 612 055	93 531 961
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 809 800	2 092 321
Total des produits d'exploitation		98 421 855	95 624 282
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 241 161)	(6 282 679)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(51 659 688)	(42 523 830)
Charges de personnel	(R.4)	(9 496 379)	(9 274 944)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(9 591 705)	(9 331 423)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(6 608 573)	(7 104 861)
Total des charges d'exploitation		(81 597 505)	(74 517 737)
Résultat d'exploitation		16 824 350	21 106 546
Produits des placements	(R.7)	304 040	-
Charges financières nettes	(R.8)	(4 791 544)	(2 176 682)
Autres gains ordinaires	(R.9)	255 537	69 971
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(102 518)	(31 471)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		12 489 866	18 968 363
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(443 250)	(1 658 439)
Résultat des activités ordinaires après impôt		12 046 616	17 309 924
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		12 046 616	17 309 924
Effets des modifications comptables (Nets d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		12 046 616	17 309 924

Etat des flux de trésorerie

Modèle autorisé

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2019	2018
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		12 046 616	17 309 924
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	(F.1)	9 591 705	9 331 423
Résorption subvention d'investissement		(438 781)	(438 628)
Reclassements au cours de l'exercice		(30)	41 442
Variation des :			
Stock	(F.2)	213 390	3 475 635
Créances clients	(F.2)	(2 912 455)	(10 011 381)
Autres actifs	(F.2)	730 413	(5 696 987)
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	1 999 692	3 484 039
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		21 230 549	17 495 467
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(23 308 494)	(2 468 752)
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations financières		(455 685)	(713 077)
Décaissement sur acquisitions des autres actifs non courants		-	(62 624)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(23 764 180)	(3 244 453)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		28 310	18 424
Encaissements des emprunts		10 000 000	7 000 000
Remboursements d'emprunts		(6 235 340)	(4 042 036)
Distributions de dividendes		(8 176 080)	(6 519 061)
Encaissement crédit de financement		46 250 639	43 100 000
Remboursement crédit de financement		(43 295 639)	(45 800 000)
Intérêts courus		34 851	238 983
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(1 393 259)	(6 003 690)
Variation de la trésorerie		(3 926 890)	8 247 324
Trésorerie au début de l'exercice		6 493 630	(1 753 694)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	2 566 740	6 493 630

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 27 253 600 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2019 est marqué par les faits suivants :

- En 2019, le chiffre d'affaires de la SOTUVER a connu une augmentation de 3%, sous l'effet de l'accroissement de la capacité de production, la conquête de nouveaux marchés et la diversification de l'offre produits.
- En 2019, la société a souscrit deux nouveaux emprunts :
 - ✓ Un emprunt auprès de Attijari Bank pour 10 millions de dinars remboursable dans un délai de 7 ans au TMM+1,6%, et
 - ✓ Un emprunt leasing auprès d'Attijari Bank pour 235 828 dinars remboursable dans un délai de 5 ans.
- En 2019, la société a renouvelé sa souscription à un emprunt obligataire à court terme sous forme de bons de trésor, d'une valeur de 3 millions de dinars, rémunéré au taux de TMM+3% et remboursable dans un délai de 3 mois.

III. REFERENTIEL COMPTABLE

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète

- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2019.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2018	Acquisitions 2019	Transferts	Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements Cumulés au 31/12/2018	Dotations 2019	Amortissements Cumulés au 31/12/2019	Valeurs comptables nettes au 31/12/2019
Investissements, Recherches et développements	701	-		701	561	47	608	93
Licences	167 888	34 719	-	202 608	139 661	11 397	151 042	51 565
Logiciels	936 750	294 654	-	1 231 404	879 749	79 723	959 486	271 918
Immobilisations incorporelles	1 105 340	329 373	-	1 434 713	1 019 970	91 167	1 111 136	323 576
Terrains	1 315 574	-	-	1 315 574	-	-	-	1 315 574
Constructions	22 637 038	39 046	-	22 676 084	8 454 600	758 640	9 213 240	13 462 844
Equipements de bureau	498 725	33 464	-	532 189	382 945	29 715	412 659	119 529
Installations techniques	2 854 967	139 540	-	2 994 507	1 987 510	196 877	2 184 387	810 119
Matériel de sécurité	230 565	44 161	-	274 726	110 207	23 175	133 382	141 344
Matériel de transport	1 473 585	216 545	-	1 690 130	845 271	235 558	1 080 829	609 301
Matériel Industriel	76 441 997	20 322 932	1 870 451	98 635 380	50 871 279	7 083 737	57 955 017	40 680 363
Matériel Informatique	1 043 558	192 986	-	1 236 544	763 714	85 173	848 887	387 657
Outillages Industriels	922 712	131 651	-	1 054 362	370 455	83 547	454 001	600 362
Immobilisations corporelles en cours	3 994 102	1 858 797	(1 870 451)	3 982 448	-	-	-	3 982 448
Immobilisations corporelles	111 412 822	22 979 122	-	134 391 944	63 785 981	8 496 421	72 282 403	62 109 542
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	112 518 162	23 308 494	-	135 826 657	64 805 951	8 587 588	73 393 539	62 433 118

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 882 396 DT contre 2 426 711 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur Brute au 31/12/2019	Provision	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2018	Variation
Titres de participations	1 350 692	(101 317)	1 249 375	1 249 375	-
Dépôts et cautionnements	1 371 494	-	1 371 494	1 039 966	331 528
Dépôt LLOYD	261 527	-	261 527	137 370	124 157
Total	2 983 714	(101 317)	2 882 396	2 426 711	455 685

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1 249 375 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2019	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2018	% de détention
SVT	1 000 000	-	1 000 000	50%
MARINA JERBA	190 730	(61 355)	129 375	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	80%
ADRIA VETRO	27 462	(27 462)	-	75%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Total	1 350 692	(101 317)	1 249 375	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 62 624 DT contre le même montant au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Charges reportées	62 624	62 624	-
Total	62 624	62 624	62 624

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société pour la réalisation du projet photovoltaïque non encore achevé le 31 décembre 2019.

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 35 959 801 DT contre 36 257 608 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits finis	15 881 462	20 122 622	(4 241 161)
Moules	10 149 215	8 916 347	1 232 868
Matières consommables	6 468 513	4 422 996	2 045 518
Palettes	3 192 119	2 530 789	661 330
Matières premières	1 152 583	992 090	160 494
Emballages	1 078 613	1 151 051	(72 438)
Total Stocks brut	37 922 505	38 135 894	(213 390)
(-) Provision pour dépréciation des stocks	(1 962 704)	(1 878 286)	(84 418)
Total Stocks net	35 959 801	36 257 608	(297 807)

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 21 755 240 DT contre 19 785 495 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Clients d'exploitation	15 710 822	16 536 082	(825 259)
Clients douteux et impayés	5 125 369	3 725 223	1 400 146
Valeurs à l'encaissement	2 916 571	923 217	1 993 355
Clients effets à recevoir	2 740 781	2 396 567	344 213
Total Clients et comptes rattachés bruts	26 493 544	23 581 089	2 912 455
(-) Provision pour dépréciation des créances	(4 738 304)	(3 795 594)	(942 710)
Total Clients et comptes rattachés nets	21 755 240	19 785 495	1 969 745

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 9 997 908 DT contre 10 695 208 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat et collectivités publiques	6 031 094	2 588 073	3 443 021
Fournisseurs débiteurs	2 346 709	2 971 278	(624 569)
Comptes de régularisation actifs	1 186 124	5 066 659	(3 880 534)
Personnel et comptes rattachés	971 081	640 894	330 187
Débiteurs divers	41 722	40 240	1 482
Total Autres actifs courants bruts	10 576 730	11 307 143	(730 413)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(578 823)	(611 935)	33 113
Total Autres actifs courants nets	9 997 908	10 695 208	(697 300)

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 3 000 000 DT au 31 décembre 2019 contre le même montant au 31 décembre 2018 et correspondent à un emprunt obligataire à court terme sous forme de bons de trésor.

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 260 727 DT contre 3 631 269 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Banques	2 243 722	3 623 116	(1 379 393)
Caisse	17 004	8 153	8 851
Total	2 260 727	3 631 269	(1 370 541)

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2019 une valeur de 68 899 981DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	27 253 600	2 343 810	611 944	1 117 700	2 111 819	200 000	-	11 395 878	10 034 507	55 069 258
Affectation résultat de l'exercice 2017	-	-	-	10 034 507	-	-	-	-	(10 034 507)	-
Réserves légales	-	381 550	-	(381 550)	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(6 519 061)	-	-	-	-	-	(6 519 061)
Fond social	-	-	18 424	-	-	-	-	-	-	18 424
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(438 628)	-	-	-	-	(438 628)
Résultat de l'exercice 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	17 309 924	17 309 924
Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation	27 253 600	2 725 360	630 368	4 251 596	1 673 191	200 000	-	11 395 878	17 309 924	65 439 917
Affectation résultat de l'exercice 2018	-	-	-	16 309 924	-	-	1 000 000	-	(17 309 924)	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(8 176 080)	-	-	-	-	-	(8 176 080)
Fond social	-	-	28 310	-	-	-	-	-	-	28 310
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(438 781)	-	-	-	-	(438 781)
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	12 046 616	12 046 616
Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation	27 253 600	2 725 360	658 677	12 385 440	1 234 410	200 000	1 000 000	11 395 878	12 046 616	68 899 981

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
<u>Solde au 1^{er} Janvier</u>		
Trésorerie	630 368	611 944
Prêts au personnel	-	-
Total	630 368	611 944
<u>Ressources de l'exercice</u>		
Participation de la société	-	-
Intérêts des prêts au personnel	28 310	18 424
<u>Emplois de l'exercice</u>		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<u>Solde au 31 Décembre</u>		
Trésorerie	658 677	630 368
Prêts au personnel	-	-
Total	658 677	630 368

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1234 410 DT contre 1 673 191 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2019	Résorption	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2018	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(5 827 491)	827 788	1 191 553	(363 765)
Subvention A P I	5 908 675	(5 508 856)	399 819	465 269	(65 450)
Subvention ITP	95 654	(88 851)	6 803	16 369	(9 565)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Total	12 985 911	(11 751 501)	1 234 410	1 673 191	(438 781)

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres se répartissent comme suit:

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
STE CFI	70,49%	19 211 063
LLOYD TUNISIEN	12,58%	3 428 503
Divers	16,93%	4 614 034
Total	100,00%	27 253 600

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 21 776 878 DT contre 17 480 000 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	14 302 016	7 417 437	6 884 579
Emprunt UIB	2 500 000	3 500 000	(1 000 000)
Emprunt BIAT	2 476 190	3 238 095	(761 905)
Emprunt UBCI	2 335 561	3 271 122	(935 561)
EMPRUNT LEASING	163 111	53 346	109 765
Total	21 776 878	17 480 000	4 296 878

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2019 à 736 661DT contre 915 803 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Provision pour départ à la retraite	588 682	777 894	(189 213)
Provision pour divers risques	147 980	137 909	10 071
Total	736 661	915 803	(179 142)

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 14 232 596DT contre 12 204 895 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	9 539 899	8 864 898	675 001
Fournisseurs effets à payer	3 088 234	1 974 150	1 114 084
Fournisseurs d'immobilisation	872 417	568 198	304 219
Fournisseurs, factures non parvenues	729 784	795 387	(65 603)
Retenues de garantie	2 262	2 262	-
Total	14 232 596	12 204 895	2 027 701

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 9 598 464DT contre 9 437 260 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Clients créditeurs	1 914 329	886 813	1 027 517
Personnel et comptes rattachés	1 551 450	1 651 221	(99 771)
<i>Personnel UGTT</i>	<i>7 276</i>	<i>7 118</i>	<i>158</i>
<i>Assurance Groupe</i>	<i>15 157</i>	<i>8 308</i>	<i>6 849</i>
<i>Personnel, cession divers</i>	<i>12 426</i>	<i>2 909</i>	<i>9 516</i>
<i>Dettes pour congés à payer</i>	<i>622 334</i>	<i>605 281</i>	<i>17 053</i>
<i>Autres charges à payer</i>	<i>894 258</i>	<i>1 027 605</i>	<i>(133 348)</i>
Etat et comptes rattachés	1 635 750	1 852 596	(216 846)
<i>Etat, impôt et taxes</i>	<i>526 178</i>	<i>1 615 348</i>	<i>(1 089 170)</i>
<i>Etat retenues à la source</i>	<i>224 927</i>	<i>9 641</i>	<i>215 287</i>
<i>Etat, TVA</i>	<i>823 473</i>	<i>226 630</i>	<i>596 843</i>
<i>Etat, FOPROLOS, TFP</i>	<i>977</i>	<i>977</i>	<i>-</i>
<i>Etat, FODEC</i>	<i>42 645</i>	<i>-</i>	<i>42 645</i>
<i>TCL</i>	<i>17 254</i>	<i>-</i>	<i>17 254</i>
<i>Etat, Droit de Timbre</i>	<i>295</i>	<i>-</i>	<i>295</i>
Créditeurs divers	604 725	684 342	(79 617)
<i>Jetons de présence</i>	<i>8 650</i>	<i>8 650</i>	<i>-</i>
<i>Dividendes</i>	<i>2 802</i>	<i>2 317</i>	<i>485</i>
<i>C.N.S.S.</i>	<i>592 960</i>	<i>673 062</i>	<i>(80 102)</i>
<i>Assurances</i>	<i>313</i>	<i>313</i>	<i>-</i>
Charges à payer	3 892 208	4 362 288	(470 079)
Total	9 598 464	9 437 260	161 204

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 23 107 233 DT contre 18 093 252 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Crédit de financement	13 875 000	10 920 000	2 955 000
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>3 175 000</i>	<i>2 920 000</i>	<i>255 000</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>10 700 000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>2 700 000</i>
Emprunt à moins d'un an	6 105 392	6 637 610	(532 218)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>3 158 730</i>	<i>2 296 853</i>	<i>861 876</i>
<i>BIAT</i>	<i>761 905</i>	<i>1 333 333</i>	<i>(571 429)</i>
<i>UBCI</i>	<i>1 135 561</i>	<i>1 926 061</i>	<i>(790 500)</i>
<i>UIB</i>	<i>1 000 000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>-</i>
<i>LEASING</i>	<i>49 197</i>	<i>81 362</i>	<i>(32 166)</i>
Intérêts courus sur crédits	432 853	398 003	34 851
<i>UIB</i>	<i>152 174</i>	<i>167 582</i>	<i>(15 408)</i>
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>235 220</i>	<i>123 321</i>	<i>111 899</i>
<i>UBCI</i>	<i>47 187</i>	<i>107 099</i>	<i>(59 912)</i>
<i>BIAT</i>	<i>(1 728)</i>	<i>-</i>	<i>(1 728)</i>
Banques	2 693 988	137 640	2 556 082
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>890 904</i>	<i>-</i>	<i>890 904</i>
<i>B.N. A</i>	<i>12 469</i>	<i>12 747</i>	<i>(279)</i>
<i>B.I.A. T</i>	<i>568 103</i>	<i>-</i>	<i>568 103</i>
<i>UIB</i>	<i>1 067 953</i>	<i>122 836</i>	<i>945 117</i>
<i>A T B</i>	<i>44 370</i>	<i>-</i>	<i>44 370</i>
<i>S T B</i>	<i>2 240</i>	<i>2 055</i>	<i>184</i>
<i>UBCI</i>	<i>107 594</i>	<i>-</i>	<i>107 594</i>
<i>Amen Bank</i>	<i>266</i>	<i>-</i>	<i>266</i>
<i>Zitouna</i>	<i>90</i>	<i>-</i>	<i>90</i>
Total	23 107 233	18 093 252	5 013 981

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 96 612 055 DT au cours de l'exercice 2019 contre à 93 531 961DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Chiffre d'affaires Export	50 934 360	54 690 457	(3 756 097)
Chiffre d'affaires Local	45 677 695	38 841 504	6 836 191
Total	96 612 055	93 531 961	3 080 094

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 809 800 DT au cours de l'exercice 2019 contre 2 092 321 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Autres produits locaux	1 326 713	1 477 843	(151 130)
Résorption subvention d'investissement	438 781	438 628	153
Subventions d'exploitation	44 306	138 565	(94 259)
Transferts de charges	-	37 285	(37 285)
Total	1 809 800	2 092 321	(282 521)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 51 659 688DT au cours de l'exercice 2019 contre 42 523 830DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Matières premières	19 629 320	15 871 572	3 757 748
<i>Stock initial</i>	992 090	1 199 507	(207 417)
<i>Achat 2019</i>	19 789 814	15 664 155	4 125 659
<i>Stock final</i>	(1 152 583)	(992 090)	(160 494)
Matières consommables	8 098 041	7 096 926	1 001 116
<i>Stock initial</i>	13 339 343	10 492 798	2 846 545
<i>Achat 2019</i>	11 376 427	9 943 470	1 432 957
<i>Stock final</i>	(16 617 729)	(13 339 343)	(3 278 386)
Emballages	4 861 123	4 623 105	238 018
<i>Stock initial</i>	1 151 051	1 152 676	(1 625)
<i>Achat 2019</i>	4 788 685	4 621 480	167 204
<i>Stock final</i>	(1 078 613)	(1 151 051)	72 438
Palettes	1 850 855	1 856 319	(5 464)
<i>Stock initial</i>	2 530 789	2 361 248	169 541
<i>Achat 2019</i>	2 512 185	2 025 860	486 325
<i>Stock final</i>	(3 192 119)	(2 530 789)	(661 330)
Energies	17 220 348	13 075 908	4 144 440
<i>Eau</i>	380 517	110 241	270 275
<i>Gaz</i>	10 424 872	7 949 812	2 475 060
<i>Electricité</i>	6 414 960	5 015 855	1 399 105
Total	51 659 688	42 523 830	9 135 858

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 9 496 379DT au cours de l'exercice 2019 contre 9 274 944 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Salaires et Appointements	8 042 736	7 896 966	145 770
Charges patronales	1 453 643	1 377 978	75 665
Total	9 496 379	9 274 944	221 435

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 9 591 705DT au cours de l'exercice 2019 contre 9 331 423 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 587 588	7 534 427	1 053 161
Provisions pour dépréciations des clients	942 710	483 465	463 043
Provisions pour dépréciations des stocks	84 418	1 144 160	(918 704)
Provisions pour risques et charges	10 071	129 620	(119 549)
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	39 750	(39 750)
Reprises sur provisions	(33 082)	-	(177 917)
Total	9 591 705	9 331 423	260 282

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 6 608 573DT au cours de l'exercice 2019 contre 7 104 861 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Frais de transport	2 026 412	2 978 555	(952 143)
Entretiens et réparations	1 205 575	1 146 298	59 277
Honoraires	953 165	623 932	329 233
Sous-traitance	472 866	426 379	46 487
Réceptions et missions	381 171	303 404	77 768
Autres charges	303 605	268 725	34 880
Frais d'assurances	287 753	297 972	(10 219)
Frais bancaires	250 677	144 373	106 304
Locations	219 536	246 324	(26 787)
Frais d'assistance	211 016	145 183	65 833
Impôts et taxes	201 671	411 336	(209 664)
Télécommunications	57 625	74 882	(17 256)
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	6 608 573	7 104 861	(496 288)

R.7. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent en 2019 à 304 040 DT et correspondent aux revenus des valeurs mobilières de placement.

R.8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 4 791 544DT au cours de l'exercice 2019 contre 2 176 682 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Intérêts sur emprunts	2 723 520	2 053 054	670 466
Intérêts sur comptes courants bancaires	735 481	346 098	389 383
Intérêts Opérations de financement	625 779	850 121	(224 342)
Frais d'escomptes	487 901	356 814	131 087
Différences de change	218 863	(1 429 405)	1 648 268
Total	4 791 544	2 176 682	2 614 862

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 255 537DT au cours de l'exercice 2019 contre 69 971 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Profits exceptionnels	255 537	69 971	185 566
Total	255 537	69 971	185 566

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 102 518DT au cours de l'exercice 2019 contre 31 471 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	102 518	30 942	71 575
Achats liés à des exercices antérieurs	-	529	(529)
Total	102 518	31 471	71 047

R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 443 250DT au cours de l'exercice 2019 contre 1 658 439 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Impôts sur les bénéfices	402 773	1 425 700	(1 022 927)
Contribution sociale ^(*)	40 477	232 739	(192 262)
Total	443 250	1 658 439	(1 215 189)

(*) Contribution sociale de solidarité au profit des caisses sociales telle qu'instituée par la loi de Finance pour l'année 2018

V.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2019	2018
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 587 588	7 534 427
Provisions pour dépréciations des clients	942 710	483 465
Provisions pour dépréciations des stocks	84 418	1 144 160
Provisions pour risques et charges	10 071	129 620
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	39 750
Reprises sur provisions	(33 082)	-
Total	9 591 705	9 331 423

F.2. Variation des actifs

Désignations	31/12/2019 (a)	31/12/2018 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	37 922 505	38 135 894	213 390
Créances clients	26 493 544	23 581 089	(2 912 455)
Autres actifs	10 576 730	11 307 143	730 413
Total	74 992 779	73 024 127	(1 968 652)

F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2019 (a)	31/12/2018 (b)	Variation (b)-(a)
Fournisseurs	14 232 596	12 204 895	2 027 701
Autres passifs courants	9 598 464	9 437 260	161 204
Passifs non courants (Provision IDR)	588 682	777 894	(189 213)
Total	24 419 741	22 420 049	1 999 692

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	2019	2018
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(22 979 122)	(2 423 531)
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(329 373)	(45 221)
Total	(23 308 494)	(2 468 752)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Bons de trésor	3 000 000	3 000 000
Caisse	17 004	8 153
Comptes courants bancaires débiteurs	2 243 722	3 623 116
ATTIJARI BANK	709 966	171 195
B.N. A	625	683
B.I.A. T	547 970	1 580 284
AMEN BANK	21 781	22 055
A T B	3 306	140 848
BH	518 107	557 143
UBCI	441 967	1 016 270
UIB	-	134 638
Comptes courants bancaires créditeurs	(2 693 988)	(137 640)
ATTIJARI BANK	(890 904)	-
B.N. A	(12 469)	(12 747)
B.I.A. T	(568 103)	-
A T B	(44 370)	-
UBCI	(107 594)	-
UIB	(1 067 953)	(122 836)
Amen Bank	(266)	-
STB	(2 240)	(2 055)
Zitouna	(90)	-
Total	2 566 740	6 493 630

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH et UIB :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Owest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières,

outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK 1	6 000 000	1 111 116	50 392
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	4 571 430	549 985
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	1 734 891	351 258
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	10 000 000	3 588 010
UBCI 1	2 540 000	-	-
UBCI 2	1 220 050	271 122	12 253
UBCI 3	5 270 000	-	-
UBCI 4	4 000 000	3 000 000	335 467
BIAT 1	4 000 000	-	-
BIAT 2	4 000 000	3 238 095	417 522
UIB	5 000 000	3 500 000	506 013
TOTAL	50 030 050	27 426 654	5 810 900

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI LEASING 1	147 600	14 775	2 475
ATTIJARI LEASING 2	60 900	7 614	1 524
ATTIJARI LEASING 5	40 122	11 321	1 959
ATTIJARI LEASING 6	72 132	17 904	3 478
ATTIJARI LEASING 7	40 969	17 329	2 990
ATTIJARI LEASING 8	171 738	220 107	59 818
TOTAL	533 461	289 049	72 243

C- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2019 à 8 148 821 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATB	86 983
ATT B	1 852 640
BIAT	3 370 021
UBCI	2 338 852
BH	190 229
UIB	310 096
Total	8 148 821

V.2. Engagements reçus

Au 31 décembre 2019, la société a obtenu un cautionnement fiscal auprès de l'ATB pour un montant de 1 050 DT.

VI. Note relative au résultat par action

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Résultat Net	12 046 616	17309924,49
Nombre d'action	27 253 600	27 253 600
Résultat par action	0,442	0,635

VII. Notes sur les parties liées

1. Courant l'exercice 2019, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 543 765 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 53 759 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
2. Courant l'exercice 2019, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé au titre de la construction de la charpente métallique des charges totalisant 1 720 756 DT. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde créditeur de 1 593 570 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
3. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 503 628 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 379 949 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
4. Courant l'exercice 2019, la société « VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 635 067 DT.

En plus, la société « VetroMediterraneo » a loué au cours de l'année 2019 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 000 DT. Le solde client au 31 décembre 2019 s'élève à 928526 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.

5. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 1 257 902 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 185 686 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
6. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 8 471 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 117 656 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
7. Courant les exercices antérieurs, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « VetroMediterraneo » pour un total de 13 102 DT non réglé au 31 décembre 2019.

VIII. Evénements postérieurs

Dès l'apparition du fléau en Chine et ses premiers signes en Europe, la SOTUVER a adopté une démarche anticipative et proactive en créant une cellule de suivi dont l'objectif est de :

- Garantir la sécurité des employés grâce à une stratégie sanitaire rigoureuse et garantir la pérennité de l'activité de l'entreprise.
- Suivre très régulièrement la situation en Tunisie et dans les pays qu'elle dessert afin d'adapter continuellement la stratégie commerciale.

A noter que le chiffre d'affaires a enregistré une légère baisse par rapport aux prévisions suite aux circonstances au cours des premiers mois de l'année 2020, causées par la pandémie Covid-19, et particulièrement de la fermeture des frontières terrestres avec l'Algérie. Cette régression devrait se rattraper rapidement dès la levée de cette conjoncture de confinement international.

Quant à la situation financière, la SOTUVER présente une position solide et continue ses investissements à travers la création d'une nouvelle filiale nommée SGI totalement exportatrice avec un capital de 33 300 000 dinars spécialisée dans l'industrie d'emballages en verre creux et dotée d'une capacité de production de 300 tonnes par jour, afin de satisfaire les demandes excessives.

Par ailleurs, dans le but de sauvegarder les fours et assurer une production permettant de desservir un secteur aussi vital que celui de l'agroalimentaire, et grâce à la mobilisation et le dévouement des employés, certaines lignes de productions ont pu être maintenues au cours de confinement total décidé par l'Etat depuis le 22 Mars 2020.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 juin 2019 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 20 juin 2017 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 68 899 981DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 12 046 616DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note VIII « Evénements postérieurs » des états financiers qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour une valeur nette de 35 959 801 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 26% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte des articles à rotation lente ou obsolètes déduction faite, pour le produits finis, de la valeur récupérable de ces articles telle que calculée par la direction technique et la direction commerciale de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Mai 2020

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Fahmi LAOURINE**

Sami MENJOUR

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

1. Courant l'exercice 2019, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 543765 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 53 759 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
2. Courant l'exercice 2019, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé au titre de la construction de la charpente métallique des charges totalisant 1 720 756 DT. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde créditeur de 1 593 570 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
3. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 503628 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 379 949 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
4. Courant l'exercice 2019, la société « VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 635067 DT.

En plus, la société « VetroMediterraneo » a loué au cours de l'année 2019 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 000DT. Le solde client au 31 décembre 2019 s'élève à 928 526DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
5. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 1 257 902 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 185 686 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.

6. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 8 471 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 117 656 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution de l'opération suivante, conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Courant les exercices antérieurs, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « VetroMediterraneo » pour un total de 13 102 DT non réglé au 31 décembre 2019.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Le Conseil d'Administration du 24 septembre 2018 a décidé d'ajuster la rémunération du Directeur Général en intégrant la cotisation annuelle de la CNSS. Ainsi, le Conseil d'Administration fixe la rémunération annuelle nette à 99 522 DT soit un total brut annuel de 145 184 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (4 239 DT en 2019).

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500 DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT. Le Conseil d'Administration du 29 avril 2020 a décidé de ramener le salaire net mensuel de 4 500 DT à 5 000 DT avec date d'effet le 1^{er} Janvier 2017.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (500 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (1 200 DT en 2019).

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

3.

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2019	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2019
Avantages à court terme	145 184	-	147 604	4 075
Charges pour congés à payer	-	-	-	12 983
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	15 986
Total	145 184	-	147 604	33 044

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2019 un montant de 37 500 DT relatif aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2019 un montant de 18 750DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 15 Mai 2020

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Fahmi LAOURINE**

Sami MENJOUR